

POLITIQUES DE LA PROGRAMMATION AUTOMNE 2024

Modalités d'inscription :

1. Le participant a l'obligation de remplir la fiche d'inscription et de retourner celle-ci au bureau de l'association **avant 16h00 le 2 août 2024**. La fiche d'inscription doit être remplie par priorité de choix, (1 - 2 - 3 ...) en fonction de vos intérêts. Retourner en main propre, par la poste, en privé par la page Facebook de l'association ou à l'adresse : info@aphautraysud.org
2. L'association doit avoir la fiche du participant, la fiche médicale de même que les signatures des autorisations du participant à jour. Vous aurez la responsabilité de nous faire part de toutes modifications.
3. Nous procéderons par la suite à la distribution des activités en fonction de notre procédure de traitement des inscriptions.
4. **Au cours de la semaine du 19 août 2024**, nous vous aviserons par téléphone si vous pouvez participer ou non aux activités demandées. Par la suite vous pouvez téléphoner aux transports adaptés.
5. Suite à notre appel, vos frais d'activités devront être payés en totalité avant la fin de la session ou en quatre versements égaux, soit le 9 septembre, le 7 octobre, 4 novembre et le 2 décembre 2024.

Critères d'admissibilité aux activités :

1. Pour s'inscrire à nos activités, le participant doit être membre de l'association, c'est-à-dire avoir payé sa cotisation pour la période 2023-2025.
2. Le paiement des activités doit être effectué aux dates convenues. L'association se donne le droit d'annuler les activités non payées par le participant.
3. La personne présentant des comportements agressifs pourrait être retirée de nos activités.
4. Remplir les conditions d'admissibilité de chaque activité selon la politique de l'APHAS.

Remboursement :

1. Aucune activité ne sera remboursée seulement si vous appelez minimum 24h à l'avance. Pour cause de maladie, le matin même sera accepté.
2. Il n'y aura aucun remboursement pour tout participant devant quitter une activité en raison de non respect des autres membres du groupe ou des règles établies pour chaque activité.
3. Si une activité doit être annulée par l'association, un remboursement sera effectué à la fin de la programmation de l'été ou le montant sera appliqué sur la prochaine grille d'activité.

Choix d'activités AUTOMNE 2024

Nom : _____ Téléphone : _____

Inscription Septembre à décembre 2024

Cochez si activité choisie	Activité proposée	Coût unité/session	Choix de 1 à ...	Inscrire les dates si <u>ABSENCE</u> prévue
<input type="checkbox"/>	Badminton (3)	5\$/15\$		
<input type="checkbox"/>	Bingo (4)	5\$/20\$		
<input type="checkbox"/>	Cinéma PM GR.1 (4)	5\$/20\$		
<input type="checkbox"/>	Cinéma PM GR.2 (4)	5\$/20\$		
<input type="checkbox"/>	Cours de dessin (3)	30\$		
<input type="checkbox"/>	Créativité (3)	7,50\$/22,50\$		
<input type="checkbox"/>	Cuisine Cochez votre disponibilité entre mardi (6) <input type="checkbox"/> mercredi (6) <input type="checkbox"/>	Mardi 20\$/120\$ Mercredi 20\$/120\$		
<input type="checkbox"/>	Dîner causerie Mercredi (4)	5\$/20\$		
<input type="checkbox"/>	Dîner causerie Jeudi (4)	5\$/20\$		
<input type="checkbox"/>	Magasinage (2)	5\$/10\$		
<input type="checkbox"/>	Petit bonheur (3)	75\$		
<input type="checkbox"/>	Répit AM-PM (6)	10\$ / 60\$		
<input type="checkbox"/>	Répit AM (6)	5\$/30\$		
<input type="checkbox"/>	Répit PM (6)	5\$/30\$		
<input type="checkbox"/>	Répit Spécial AM-PM (7)	10\$ / 70\$		
<input type="checkbox"/>	Répit Spécial AM (7)	5\$/35\$		
<input type="checkbox"/>	Répit Spécial PM (7)	5\$/35\$		
<input type="checkbox"/>	Journée des DIL (4)	20\$/80\$		
<input type="checkbox"/>	Souper communautaire (3)	20\$/60\$		
<input type="checkbox"/>	Sortie aux pommes	40\$		
<input type="checkbox"/>	Party de Noël	45\$		
<input type="checkbox"/>	Piscine (5)	60\$		
<input type="checkbox"/>	Quilles (9)	14\$/126\$		

Description de votre RÊVE :

**Nous retourner la feuille avant le 2 août 2024.
Merci !**